

Galléco – V2

Proposition de coopération de SoNantes

Version pour Comité pilotage 4 juillet

Nantes le 3 juillet 2017

Contexte

Le département d'Ile et Vilaine a monté un comité de pilotage restreint dont l'objectif est de préparer la transition vers un nouveau projet pour la monnaie locale en redéfinissant collectivement les objectifs du Galléco, sa gouvernance, ses supports de diffusion et son territoire d'expérimentation. Il s'agira de faire émerger un projet cohérent, efficient et attractif pour les partenaires actuels et futurs.

Trois réunions ont été programmées pour répondre à ces enjeux : les 28 mars 2017 à 10h30, 16 mai 2017 à 14h00 et 4 juillet 2017 à 10h30. Leur coordination a été confiée à Anne Chevrel Consultante du cabinet Vox Opératio.

Ce Comité de pilotage restreint rassemble les partenaires qui souhaitent s'impliquer dans la poursuite du projet de monnaie complémentaire locale :

- collectivités : Département, Rennes Métropole, Pays de Redon
- organismes bancaires : Crédit Coopératif
- association Galléco
- SoNantes et le Crédit Municipal de Nantes

A la suite de ce 1^{er} comité de pilotage, une proposition d'organisation pour une coopération Galléco / SoNantes a émergé. En parallèle, nous avons été sollicité par Heol (Brest) pour une demande de devis pour un passage au numérique de leur monnaie locale. Cette sollicitation appuyant l'évidence naissante d'une opportunité de coopération entre les monnaies de l'ouest avec une convergence à la fois numérique et sur les adhérents professionnels. Cela nous a amené à formuler une première proposition. La version ci-dessous prend en compte les échanges du 16 mai dernier, et des échanges survenus depuis avec Heol, les allers-retours sur les capacités budgétaires de chacune des parties et une première rencontre avec l'avocat pressenti pour l'accompagnement juridique. .

Proposition

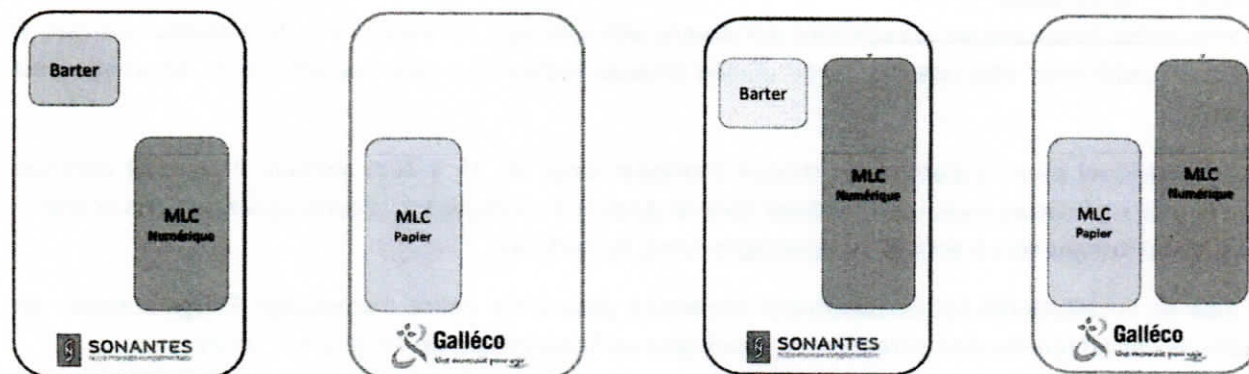
L'idée :

- Créer une interopérabilité entre les monnaies locales de l'ouest qui le souhaitent, axe de démarrage Galléco-SoNantes voir d'autres monnaies bretonnes ou de Loire-Atlantique
- Passage par le numérique, cible principale les professionnels
- Mutualisation de la plateforme numérique en s'appuyant sur SoMoney (plateforme de SoNantes)
- Une instance commune légère pour organiser, coordonner, chacun continue d'œuvrer sur son territoire
- Les nouvelles adhésions créées grâce à l'attrait du dispositif pour les entreprises permet d'aller vers un co-financement public, privé, citoyens

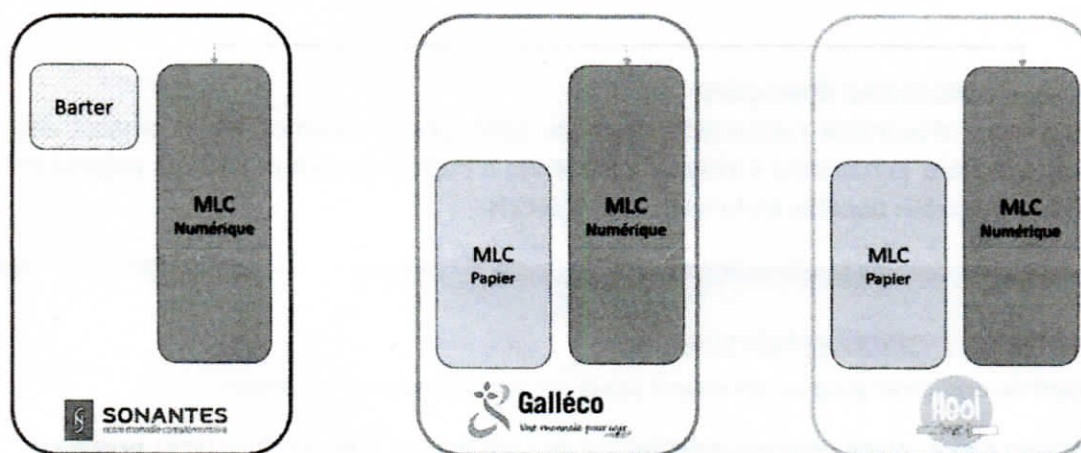
Les schémas :

Actuel

Futur 1

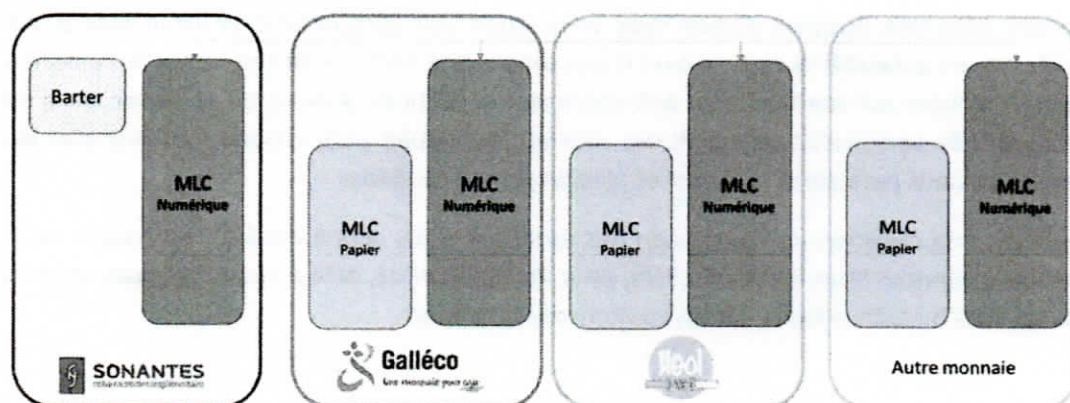


Si plusieurs monnaies



Un démarrage uniquement entre le Galléco et SoNantes ou dès le départ avec d'autres monnaies locales des territoires est à arbitrer dans la phase d'étude.

Alternative



Dans l'absolu, si l'étude juridique valide la faisabilité, rien ne s'oppose à l'extension à d'autres monnaies locales.

Modèle économique

Temps 1 – amorçage

Les collectivités financent les associations qui payent une adhésion au dispositif cette cotisation permet de financer la plateforme voir une ressource dédiée Chaque association gère ses adhérents, les anime pour échanger.

Le coût individuel pour la plateforme chaque monnaie serait de 15 à 20k€ annuel. Il pourrait diminuer unitairement si plusieurs monnaies rentrent dans le dispositif mutualisé. L'accompagnement des acteurs à ces nouveaux usages sera à prévoir (accompagnement, formation).

Une aide de la collectivité est certainement nécessaire pour cette phase d'amorçage, l'augmentation des cotisations des adhérents doit permettre de participer au financement de ce nouveau service.

Le fait de passer en numérique est aussi un avantage en soit pour chaque monnaie et permet d'avoir un outil qui favorise la transition numérique pour tous. Un axe de diffusion de cette culture numérique vers des populations cibles pour les politiques sociales pourrait être un axe intéressant.

Temps 2 : vers plus d'autonomie financière

Ce nouveau service permet d'accroître l'attractivité pour les adhésions des particuliers et surtout des professionnels. Leurs adhésions permettent à chaque association d'augmenter ces ressources propres et donc baisse du financement public possible en fonction des objectifs.

Modèle monétaire / gouvernance

Il nous paraît pertinent de démarrer avec un périmètre connu et simple à mettre en œuvre.

De même pour la gouvernance, notre recommandation est de commencer avec les structures existantes, un portage de la solution commune par les équipes de la SoNao et un comité de pilotage collectif. Un poste au conseil d'administration de la SoNao par un représentant du collectif est tout à fait possible pour apporter toutes les garanties.

La-aussi une 2^{ème} phase avec une instance dédiée type association voir surtout SCIC pourrait être d'une grande pertinence. Mettre en préalable la constitution d'une telle entité nous paraît risqué politiquement à un moment où chaque monnaie sur son territoire doit confirmer la pertinence de sa V2 et risqué aussi en termes de délai. Un accord de partenariat officiel et des contrats individuels pour chaque monnaie avec les droits et devoirs de chacun nous paraissent suffisant et plus prudent à ce stade.

Au-delà de la gouvernance, la question de l'extension des fonctionnalités sera à étudier : activation de la fonction Barter, nouveaux services pour les particuliers, pour les entreprises, aide à l'amorçage des acteurs de l'ESS, prestations sociales ou subvention versées en monnaie locale, etc.

- Un dispositif simple au démarrage où chacun garde son autonomie, centré sur les entreprises. Des phases d'extension sont ensuite possibles : ouverture de l'interopérabilité pour les particuliers, gouvernance renforcée, etc

Points de vigilance

- Réalité du **modèle économique** notamment du temps 2 à creuser, exemples :
 - o Grille tarifaire entre les monnaies locales
 - o Acceptation de l'offre par les adhérents actuels
 - o Gain en adhésion vs coût du numérique
- **Juridique** :
 - o Effet de seuil par rapport aux agréments ou dispenses d'agrément de chaque projet
 - o Interopérabilité entre monnaie locale numérique
- **Gouvernance** :
 - o Une ressource au niveau central, quel pilotage ?
- **Acceptation** de la monnaie locale par les nouvelles cibles si monnaie locale jugée trop militante et inversement acceptation des adhérents actuels d'un élargissement vers d'autres cibles/monnaie aux valeurs différentes
- **Démarrage Galléco&SoNantes ou plus large** : la coopération entre n monnaies de nos territoires doit être traitée dans la partie juridique. Pour autant la question de l'intégration d'une nouvelle monnaie posera également la question du modèle économique, des acteurs en présence dans chaque territoire, ce qui nécessite une étude complémentaire ad'hoc. Le planning et le budget devront prendre en compte cette dimension.

Une étude approfondie est nécessaire

Face à ces points de vigilance des études sur le modèle économique, numérique, juridique, monétaire, l'environnement concurrentiel sont nécessaires. Une confrontation du comité de pilotage l'est tout autant.

Les dates prévues pour le comité de pilotage seront des appuis pour faire avancer les différents chantiers. Nous ne pourrons en autonomie gérer l'ensemble des aspects. Les compétences du groupe seront indispensables et ils nous semblent nécessaires d'y adjoindre au minimum des compétences juridiques. Les études complémentaires doivent se faire en parallèle et être restituée au comité pour garantir le calendrier.

L'intégration des parties prenantes envisagées serait également un avantage certain pour l'acceptation future du dispositif.

Cette mission serait coordonnée par la SoNao qui fait son affaire de faire intervenir si nécessaire des sous-traitants (juridique, cartographie des acteurs). Elle sera facturée à l'association le Galléco sous réserve de l'obtention des soutiens prévus par Rennes Métropole, le département d'Ille et Vilaine. La région Bretagne et la Métropole de Brest seront également sollicitées.

Calendrier général envisagé

- Entre le 15 avril et le 16 mai : prises de contact individuel pour vérifier la cohérence, finalisation d'une note de présentation
- 16 mai 2017, comité de pilotage : Mise en commun, échanges et validation des principes de coopération
- Mai- juin : étude et validation des modalités juridiques de passation de l'étude
- 4 juillet 2017, comité de pilotage : validation de l'étude (missions, modalités, périmètres d'intervention de chacun, budget, calendrier)
- Juillet/Août/Septembre : réalisation de l'étude Modèle économique, juridique et technique
- Fin Septembre : comité de pilotage : restitution
- Octobre/novembre/ décembre : rencontre des parties prenantes
- Décembre : ajustements suite au comité de pilotage, rencontre parties prenantes et version finale.
- Janvier 2018 : si feu vert, lancement

Missions	nb jours	coût jours HT	Budget HT	Sous-traitance envisagée
Coordination générale, réunions de cadrage	2	900 €	1 800 €	
Modèle économique Grille tarifaire, partage de la valeur, opportunités de financement (Europe, BPI, etc)	3	900 €	2 700 €	
Analyse technique et numérique	2	600 €	1 200 €	
Analyse juridique Phase 1 - possibilité d'une interopérabilité Phase 2 - ajustement des CGV, contrats	4 2 2	1 000 €	4 000 €	oui
Analyse de l'environnement Concurrentiel Cartographie des acteurs Modalités de coopération entre monnaie et barter		900 €	- €	oui
Rencontre des parties prenantes, 1 déplacement à Rennes et à Brest, 2 personnes Passage au numérique, quelles conséquences, quel intérêt? Acceptabilité	3	900 €	2 700 €	
Prospectives sur une phase 2	1	900 €	900 €	
Rédaction rapport final Ajustements suite rédaction	2	900 €	1 800 €	
TOTAL HT	21		15 100 €	
TOTAL TTC			18 120 €	